Informations de base	
2011/2165(REG) REG - Règlement du Parlement	Procédure terminée
Règlement PE, article 192: participation des membres non-inscrits aux réunions des coordinateurs des commissions parlementaires; interprétation Voir aussi 2011/2166(REG) **Subject** 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement	